

Billet de l'instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Billet de l'instituteur

Il est de bon ton, de nos jours, de dénigrer l'œuvre des aînés dans la carrière. « Il y a trente ou quarante ans, dit-on avec dédain, la routine régnait en souveraine dans le domaine scolaire. Le vieux magister se bornait à dévider placidement ses abstraites théories, sans même songer à faire usage de la craie, sans faire appel à l'intuition. La mémoire jouait le grand rôle, on faisait fi du jugement, on comprimait l'intelligence, on ne laissait à l'enfant aucune initiative. C'était le triomphe de la férule, des formules énoncées en chœur, c'était l'obscurantisme en plein... »

Une réaction puissante se produisit ; les vieilles idoles s'effondrèrent et de nouvelles méthodes furent intronisées dans le temple de la pédagogie. Comme le soleil chasse les ombres nocturnes et répand la vie dans la nature, elles devaient faire briller dans notre ciel scolaire lumière et progrès et libérer à tout jamais les cerveaux enfantins des procédés tyranniques qui les asservissaient. La mémoire fut réduite à la portion congrue : plus de nomenclatures, plus de récitations littérales, plus de procédés mécaniques ni de laborieuses études de leçons. L'enseignement oral du maître entremêlé d'exercices écrits devait suffire à tout. « Apprendre par cœur, ce n'est pas apprendre », avait dit Rousseau. Jamais le philosophe de Genève ne fut ni mieux écouté ni mieux suivi.

Et les choses ont marché ainsi pendant une suite d'années, cela à la grande jubilation des moutards et des potaches, heureux de se trouver soulagés du lourd fardeau de la mémorisation.

Mais ne faut-il pas que, de nos jours, des esprits très avertis s'avisent de crier : casse-cou ! Les exercices de mémoire si honnis et si décriés retrouvent un peu partout et dans tous les degrés de l'enseignement d'habiles et ardents défenseurs.

Depuis une série d'années, paraît-il, les jeunes gens font preuve d'une ignorance scandaleuse et risible dans les matières les plus simples. Partout, dans les examens, on constate une insuffisance notoire en géographie, en histoire et dans toutes les branches où la mémoire jouait jadis un rôle principal. Et pourtant, en classe, les leçons sont expliquées avec tout le soin et toute la clarté désirables ; mais c'est l'étude personnelle qui fait défaut. Les notions enseignées restent vagues, ne se gravent pas dans l'esprit et ne tardent pas à s'effacer parce qu'elles n'ont pas été fixées par des répétitions solitaires et le travail individuel. Les exercices de mémoire, s'ils sont précédés de leçons orales propres à éclairer l'esprit et à bien faire comprendre les textes, sont le meilleur moyen d'arriver à des connaissances précises et durables et à un savoir vraiment positif. Les pédagogues d'autrefois abusaient peut-être de ces exercices, mais le

« serinage » qu'ils réclamaient n'était pas toujours sans profit. Gardons ce qu'il y avait de bon dans leurs procédés et exploitons de notre mieux les ressources merveilleuses que possède, dans le jeune âge, la mémoire mécanique. Nos plus belles leçons resteront stériles si elles ne sont suivies d'efforts tenaces et répétés en vue d'emmagasiner les connaissances et de les incruster dans l'esprit en caractères indélébiles.

X.



La carte murale du canton de Fribourg

(Suite et fin.)

La Direction de l'Instruction publique, pour plus de sûreté, soumit le cas à nos deux savants professeurs de géographie humaine : MM. Jean Brunhes et Girardin qui se prononcèrent (19 décembre 1907) pour une carte spéciale pour les écoles, à l'échelle du 1 : 50,000 et à 13 teintes. M. le prof. Dr Michel, dont les travaux cartographiques sont connus de tous, présenta, le 8 septembre 1917, à la Direction de l'Instruction publique, sur cette importante question, un rapport dont nous extrayons les lignes suivantes :

« L'échelle au 1 : 50,000 unanimement réclamée par la Commission de 1909 est bien la seule apte à rendre les services qu'on en attend. Une carte 1 : 25,000 aurait une surface de 7 m², partant trop grande, tandis qu'une carte au 1 : 100,000, serait trop petite. »

« Le relief devra être représenté, tant pour des raisons financières — le dessin des hachures étant très cher — que pour ce qui concerne l'effet plastique qui est saisissant, au moyen de courbes de niveau et de teintes d'ombre. Il est à remarquer que les cartes de ce genre sont plus faciles à lire, et donnent des renseignements plus exacts, tant pour ce qui concerne l'évaluation des hauteurs que celle de l'inclination des pentes. »

« Tant au point de vue de l'enseignement de la géographie que celui de l'histoire régionale, il serait utile d'y faire figurer tout le bassin de la Sarine — tout au moins la partie la plus importante du Pays d'En-Haut — ainsi que les villes de Berne, Lausanne et Neuchâtel. »

La Commission désignée en 1917, après avoir étudié les cartes murales les plus récentes publiées par les cantons pour leurs écoles, notamment celles de Berne, Vaud, Schaffhouse, Lucerne, et les cantons primitifs, Tessin, Grisons, Argovie, s'est arrêtée à ce dernier type, le plus beau, où la conformation de l'orographie est de toutes le mieux rendue, bien qu'on y ait ajouté les forêts, ce qui ne nuit pas au relief; elle a demandé à la Direction de l'Instruction publique la publication, dans le plus bref délai, d'une carte analogue, pour notre